

VAE – CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE - CAFDES

LE MÉTIER

Être Directeur d'établissement

Par son action, la directrice ou le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale répond à l'intérêt des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Il exerce ses responsabilités, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques, déontologiques, tout en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Évoluant dans un univers complexe, nécessitant des connaissances et des compétences en stratégie et en management global, il exerce des fonctions qui, afin de conduire les changements requis par l'évolution, requièrent la maîtrise d'outils, de méthodologie et de savoir-faire qui s'inscrivent dans le champ de l'action et de la décision.

La formation prépare à une qualification reconnue et adaptée à l'exercice des fonctions de directeur dans le champ de l'intervention sociale et permet de compléter votre formation universitaire par une formation professionnelle débouchant sur des perspectives d'insertion professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT VAE CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE - CAFDES

PUBLICS VISÉS

Cette action s'adresse aux :

- Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Agent de la Fonction Publique

Les locaux de Gaïdo Lab sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements de parcours sont possibles après étude par un référent handicap.

PRÉREQUIS

- Avoir validé son livret de recevabilité auprès d'un organisme instructeur (Livret 1)
- Avoir un financement pour l'accompagnement avec GAÏDO LAB

OBJECTIFS

- Formaliser le livret 2 de présentation des acquis de l'expérience
- A l'issue de la formation, le candidat accompagné en VAE sera en capacité de présenter des acquis de l'expérience (livret 2) au jury

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Un travail d'appropriation de la démarche

- Les outils au service de l'accompagnement
- La structure et les attendus du référentiel du diplôme concerné
- La structure du Livret 2 et les éléments de trace de l'activité (les preuves)
- La méthodologie d'écriture en VAE

Le suivi de l'élaboration du Livret II

- Retour sur parcours
- Sélection d'activités significatives
- Analyse descriptive d'activités significatives
- Analyse globale de l'expérience
- Sélection des éléments de la preuve

Préparation à l'entretien complémentaire avec le jury

- Comprendre les caractéristiques et attentes du jury
- S'entraîner à la soutenance orale

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel / à distance / mixte
- Accompagnement individuel pour formalisation du livret 2
- Méthodologie de lecture et d'utilisation du référentiel professionnel
- Expertise métier proposant une réflexion sur la pratique, la posture et l'identité professionnelle

DURÉE

Accompagnement d'une durée de 24h maximum sous forme de créneau de 2 à 3h

TARIF

- 55 euros par heure (tarif indicatif 2021)
- Prise en charge par votre compte CPF dans la limite de 24h d'accompagnement

INSCRIPTION - LIVRET 1

Pour obtenir votre livret de recevabilité (livret 1), vous devez en faire la demande auprès du secrétariat VAE CAFDES de l' [EHESP](#)

EHESP - Secrétariat VAE CAFDES

Avenue Pr. Léon Bernard

CS 74312

35043 RENNES Cedex

Téléphone : 02 99 02 27 00

E-mail : vae.cafdes@ehesp.fr

Attention ! Votre accompagnement par Gaido Lab ne pourra commencer qu'après réception de la notification de recevabilité et sous réserve d'acceptation du financement.

L'accompagnement VAE s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes.

MODALITÉ D'ACCÈS – LIVRET 2

Pour élaborer votre livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) : contactez-nous au 06 63 16 56 73 ou via contact@gaido-lab.eu Nous fixerons ensemble un rendez-vous pour affiner ensemble votre démarche.

DÉLAIS D'ACCÈS

L'accompagnement VAE à GAÏDO LAB s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes. En fonction des disponibilités et des délais liés à certains modes de financement, l'accompagnement est initié entre 15 jours et 2 mois après la demande de financement.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Bilan individuel à chaque accompagnement pour évaluer l'avancement du livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2)

Point étape entre deux accompagnements par téléphone / mail

DIPLÔME/TITRE

Le livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) est soumis à un jury qui reçoit le candidat pour un entretien complémentaire sur la base des expériences explicitées dans celui-ci.

Au terme de cet entretien, le jury peut prononcer :

- Une validation totale : dans ce cas, le jury prononce l'attribution totale du diplôme.
- Une validation partielle : le jury valide une partie du diplôme et indique la nature des compétences et connaissances qui doivent faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Le candidat dispose alors de 5 ans pour achever la validation du diplôme.
- Aucune validation

En cas de validation partielle, le jury pourra formuler des conseils et préconisations pour l'obtention totale du diplôme.

Pour valider les domaines de compétences manquants vous pouvez :

- Suivre un accompagnement complémentaire auprès de GAÏDO LAB et / ou un parcours de formation complémentaire
- Vous présentez de nouveau devant un jury VAE



4 Route de Pitoys
64600 Anglet
06.63.16.56.73
contact@gaido-lab.eu
www.vae-gaido-lab.eu